

## COMMUNE DE BEAUSSAULT.

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2022

Le Maire ouvre la séance à 19h15. Deux membres absents : Daniel ETIENNE, excusé et Laurent AUVRAY. Le quorum est cependant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Bruno RENIER est désigné comme secrétaire de séance.

#### **1. Demande d'adhésion de la Commune de Arques la Bataille au SDE 76 (syndicat départemental d'électricité)**

Après avoir pris connaissance de la demande, le Conseil Municipal émet un avis favorable. Délibération 25/2022 prise à l'unanimité

#### **2. Demande d'adhésion de la Commune de Eu au SDE 76 (syndicat départemental d'électricité)**

Après avoir pris connaissance de la demande, le Conseil Municipal émet un avis favorable. Délibération 26/2022 prise à l'unanimité

#### **3. Demande d'adhésion de la Commune de Gruchet le Valasse au SDE 76 (syndicat départemental d'électricité)**

Après avoir pris connaissance de la demande, le Conseil Municipal émet un avis favorable. Délibération 27/2022 prise à l'unanimité

#### **4. Décision modificative n°1**

Le Conseil Municipal donne son accord pour une modification d'inscription budgétaire à hauteur de 1361€ à soustraire du compte 022/022 dépense imprévue de fonctionnement et à ajouter au compte 623 dépense de publicité et relations publiques.

Le Conseil Municipal donne son accord pour une modification d'inscription budgétaire à hauteur de 32565€ à soustraire du 21538/041 opération 194 et ajouter au 132/041 opération 194 pour l'amortissement de l'éclairage public de la salle polyvalente.

Délibération 28/2022 prise à l'unanimité

#### **5. Réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales**

M. le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal pour ajouter cette délibération non prévue à l'ordre du jour : accepté à l'unanimité

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun des actes des collectivités territoriales. Par dérogation les communes de moins de 3500 habitants peuvent choisir entre l'affichage, la publication sur papier ou la publication électronique.

Le Conseil Municipal décide de rester à la publication sur papier des actes de la Commune

#### **6. Permanences bureau de vote élection législative**

Le 12 juin 2022 :

8h00 – 10h30 : Nathalie Legrand – Philippe Stragier – Virginie Houard

10h30-13h00 : Maguy Lefebvre – Christophe Mouquet – Mickaël Lejeune

13h00 – 15h30 : Bruno Renier – Agaïna hue – Laurent Auvray

15h30 – 18h00 : Félix Vander Brigghe – Laurent Fournier – Christophe Mouquet

### Le 19 juin 2022 :

8h00 – 10h30 : Philippe Stragier – Christophe Mouquet – Nathalie Legrand

10h30 – 13h00 : Bruno Renier – Maguy Lefebvre – Laurent Fournier

13h00 – 15h30 : Agäina Hue – Laurent Auvray – Nathalie Legrand

15h30 – 18h00 : Mickaël Lejeune – Virginie Houard – Félix Vander Brigghe

### **7. Autres questions diverses**

. De l'enrobé à froid va être apposés sur différentes rues de la communes dans les semaines à venir

. Commission communication : lundi 20 juin à 19h15

. Vendredi 3 juin : réunion avec la mairie de Gaillefontaine pour aménagement commun de point incendie sur l'Echertuette et Le Mont de Vergis

. Commission sécurité salle polyvalente : la commission a eu lieu lundi 23 mai : le SDIS a demandé la vérification du système d'alarme. L'électricien est donc intervenu aussitôt et à réglé le problème.

Le SDIS nous a donc annoncé avoir levées toutes les réserves pour l'ouverture

La commission de Dieppe se réunira fin juin pour valider cette décision.

. La réfection de l'enrobé de l'Impasse du bois Hulin a été faite. Reste les accotements à compléter

. Un conseiller fait remarquer que le panneau d'entrée de Beaussault au niveau du lotissement ne se voit plus parmi les herbes. M. le Maire informe que c'est une route départementale mais qu'il demandera à l'employé de le dégager en attendant l'intervention des services départementaux.

. Carrefour Dranville : Suite à la rencontre avec les services des routes du Département, ceux-ci ont informé ne pas vouloir de panneau « stop » mais quatre « cédez le passage ».

Les panneaux seront pris en charge par le Département et le marquage au sol sera au frais de la Commune.

. Ralentisseurs Grattennoix : Un conseiller avait demandé l'installation de ralentisseur sur le hameau vue la vitesse excessive de certains véhicules. Les services du Département vont en installer deux Rue de la Chapelle

. Chemin « noir » Impasse des Cornets : Une demande sera faite auprès des riverains afin qu'ils taillent leur haie pour rendre ce chemin de nouveau accessible

. Vu l'accord du SDIS pour l'ouverture de la salle polyvalente, l'Inauguration sera bien le samedi 18 juin à 10h30

### **8. Questions diverses donnant lieu à délibération**

. Le Conseil Municipal décide de facturer la vaisselle louée lors des locations et cassée ou manquante au prix d'achat. Celui-ci sera indiqué sur la convention de location

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne posant de question, la séance est levée à 21h00